

2 Politique

Diplomatie/Rencontre entre le ministre et le Corps diplomatique
Nelson Messone décline les priorités du Gabon

J-C-A
 Libreville/Gabon

Le ministre des Affaires étrangères a également saisi son rendez-vous avec les diplomates accrédités dans notre pays pour condamner la menace à la paix qui a lieu en ce moment dans la péninsule coréenne.

LE ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, Noël Nelson Messone qu'accompagnaient ses ministres délégués, Sylvie Léocadie Nzaou et Placide Ndong Meyo, a rencontré hier l'ensemble du Corps diplomatique pour lui décliner les priorités du Gabon au niveau multilatéral, ainsi que sa position sur les grands dossiers qui font l'actualité.

Ainsi au plan national et s'agissant du Dialogue politique qui vient de se tenir à Angondjé, Noël Nelson Messone a fait savoir que la mise en œuvre des Actes y relatifs a déjà débuté avec la formation d'un gouvernement de large ouverture. Le chef de l'Etat reste donc déterminé à poursuivre l'application desdites recommandations. De son côté, le Parlement s'est engagé lors de l'ouverture de sa session à traduire en lois les Actes consensuels



Le ministre des Affaires étrangères, Noël Nelson Messone (c) entouré de ses ministres délégués.

adoptés lors desdites assises. Le ministre des Affaires étrangères a affirmé à ses hôtes ne point douter qu'ils sauront expliquer les Actes de ce Dialogue à leurs différentes capitales. Sur un tout autre plan, le chef de la diplomatie gabonaise a fait savoir que le gouvernement, conscient de la baisse des revenus pétroliers et sans renier ses grandes priorités déclinées dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), a adopté un Plan de relance économique à l'effet de renforcer les politiques exposées dans la Déclaration de politique générale du Premier ministre. Ce Plan vise à assurer une croissance durable et inclusive capable de transformer substantiellement notre économie, relancer l'investissement à travers une plus grande impulsion du soutien du secteur privé

et, in fine, faire reculer la pauvreté. D'après lui, le gouvernement est conscient que la réussite de ce plan nécessitera un accompagnement soutenu et conséquent des différents partenaires au développement. Aussi les a-t-il invités à s'inscrire dans cet effort.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 Au plan international, le ministre des Affaires étrangères a annoncé que le chef de l'Etat prendra part à la 72ème Session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui débutera le 19 septembre 2017 à New York et dont le thème s'intitulera « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». A cette occasion, le Gabon ne manquera pas d'affirmer ses positions sur les grandes questions prioritaires des Nations Unies,



Une vue de l'assistance.

notamment la réforme du Conseil de sécurité pour laquelle notre pays soutient une représentation permanente de l'Afrique, la mise en œuvre de l'Agenda du développement 2030 pour laquelle les Etats sont appelés à honorer leurs engagements en matière de financement du développement, la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, les situations de paix et de sécurité en Afrique et dans d'autres régions du monde, la question palestinienne. Sur ce dernier point, la position de notre pays repose sur la résolution 242 du Conseil de sécurité et le processus de négociation. S'agissant de l'embargo contre Cuba, le Gabon plaidera comme par le passé pour sa levée totale. Les nouvelles menaces et les menaces transversales à la paix et à la sécurité dans le

monde, la question de l'exploitation et le commerce illicite de l'ivoire, la problématique du désarmement, de la non-prolifération et l'élimination des armements de destruction massive, la question de la protection et la promotion des droits de l'Homme, celle de l'action de la Cour pénale internationale (CPI), la promotion de l'Etat de droit au niveau national et international et la lutte contre la corruption feront toutes l'objet d'une attention soutenue de notre pays lors de ses assises.

INVITATION • En marge du débat général, notre pays assistera à plusieurs conférences ministérielles et événements parallèles, dont la Réunion des ministres de Chine et d'Afrique qui aura lieu le 20 septembre, la Réunion de haut niveau sur la République

Centrafricaine le 21 septembre, la Réunion ministérielle sur le G77 consacrée à l'examen de la Charte d'Alger (Bilan d'étape, feuille de route adaptée aux enjeux actuels), la Réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Conférence islamique.

S'étant vu confié la présidence en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), le chef de l'Etat fera part à l'Assemblée générale et au cours d'événements parallèles, du processus des réformes institutionnelles de cette institution dont il est porteur. Et son action à la tête de la présidence du groupe des chefs d'Etat africains sur les changements climatiques (CAHOSCC).

Enfin, notre pays participera à la COP 23 qui aura lieu les 13 et 14 novembre 2017 à Bonn, en République Fédérale. Toutefois, notre pays accueillera avant cette COP, les 19 et 20 octobre, la « Conférence internationale de Libreville sur l'Afrique et l'Accord de Paris ». A cet effet, Noël Nelson Messone a invité les partenaires à se faire représenter au plus haut niveau. Clôturant son propos, il n'a pas manqué de condamner la menace à la paix qui a lieu en ce moment dans la péninsule coréenne.

Fonction publique/Au lendemain de la mesure de suspension des recrutements

Jean Marie Ogandaga donne les raisons

Prissila. M. MOUITY
 Libreville/Gabon

SUITE à la mesure du gouvernement de suspendre, pour une durée de douze mois, les recrutements au sein du secteur public, Jean-Marie Ogandaga, ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du Service public, chargé de la Réforme de l'Etat, a tenu, hier mardi 12 septembre, une conférence de presse à la salle de réunion du département ministériel dont il a la charge. Il a décliné, au cours de sa rencontre avec les représentants des médias, les raisons de cette décision et l'urgence de maîtriser la masse salariale dans l'administration publique. Selon le patron de la Fonction publique, la décision de surseoir les recrutements n'intervient pas ex nihilo. Elle fait partie des réformes engagées par l'Etat et vise l'optimisation du secteur public. « Cette mesure, a souligné Jean-Marie Ogandaga, est une conséquence des ré-

formes engagées au sein de notre ministère. Lesquelles visent, entre autres, la maîtrise des effectifs des agents de l'Etat. Et pour mieux gérer la ressource humaine, il est judicieux de passer de la gestion d'un matricule vers la gestion de "l'Homme". C'est-à-dire une maîtrise de l'agent public. Les réformes entreprises sur la gestion de la ressource humaine vont nous conduire vers l'avancement au mérite. Cet avancement se fera sur la base de l'évaluation de la qualité des services, des performances (...). Et le ministre en charge de la Réforme de l'Etat de poursuivre : "Nous ne voulons pas nous contenter d'une administration qui a montré ses faiblesses et ses limites. C'est pourquoi nous marquons un point". Un an, c'est le temps que devra durer la mesure. Une pause que Jean-Marie Ogandaga compte donc mettre à profit pour autoposer l'administration publique et mener les réformes de l'Etat. Et, parce que la modernisation des services publics fait désormais partie de ses



Jean-Marie Ogandaga expliquant la décision gouvernementale de suspendre pour douze mois les recrutements à la Fonction publique.

exigences, il souhaite regarder de près les maux qui affectent ce secteur. "Le développement de notre pays passe par l'harmonisation du secteur public. Le gouvernement a pensé qu'il fallait marquer un point pour « ranger » notre administration et lui donner une autre image. Nous ne voulons plus de cette Fonction publique où l'on retrouve des agents absents à leurs postes mais qui perçoivent des salaires, où les recrutements se font de façon aléatoire", a ajouté le mi-

nistre Jean-Marie Ogandaga. Signalons que la mesure ne concerne pas les dossiers en cours de traitement. Ceux-ci seront scrutés et retenus s'ils répondent aux besoins exprimés par les administrations. Aussi, les recrutements se poursuivront-ils dans les secteurs dits « vitaux », à savoir : les secteurs de l'éducation, de la santé et de la défense. Il faut rappeler que la sortie du ministre de la Fonction publique fait suite à une note circulaire signée

du Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Isoze Ngondet, avec pour objet : "Maîtrise de la masse salariale". Dans ce document adressé aux membres de son gouvernement, le locataire de l'immeuble du 2-Décembre revient, entre autres, sur le programme d'appui à la politique de développement de notre pays négocié avec la Banque mondiale pour la période 2017-2018. Lequel, souligne-t-il, "nous donne l'opportunité de réaffirmer le

caractère stratégique de la gestion des ressources humaines dans le secteur public".

Et le Premier ministre d'ajouter : "Aussi, afin de permettre une maîtrise optimale de l'évolution de la masse salariale de l'Etat et une meilleure gestion des ressources humaines, je vous engage à surseoir pour une durée de 12 mois, à tout recrutement dans la Fonction publique et dans les établissements publics personnalisés. Il s'agit ainsi, sous réserve de quelques dérogations, de différer, durant cette période, les flux primo-entrants de personnels pour l'ensemble du secteur public..."

A noter également que dans le cadre de l'accord que le Gabon a signé avec le Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre du soutien de l'institution de Bretton Woods au Plan de relance de notre économie, la réduction du train de vie de l'Etat fait partie des engagements que notre pays a pris.